



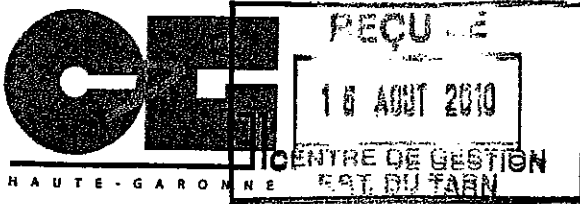
CDG 81

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn

ENVOI MENSUEL INFORMATIONS CONCOURS & EXAMENS

MOIS DE : SEPTEMBRE 2010

DOCUMENTS	CDG ORGANISATEUR	DESTINATION
<u>AVIS CONCOURS</u> : PSYCHOLOGUE	CDG 31	- Affichage - Diffusion dans vos services
<u>AVIS CONCOURS</u> : INFIRMIER	CDG 81	- Affichage - Diffusion dans vos services
<u>AVIS EXAMEN PROFESSIONNEL</u> : ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1 ^{ère} CLASSE	CDG 81	- Affichage - Diffusion dans vos services
<u>CALENDRIER CONCOURS EXAMENS</u> ORGANISES EN CONVENTION AVEC D'AUTRES DEPARTEMENTS	CDG 19, 31, 32, 33 et 82	- Affichage - Diffusion dans vos services



AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne organise pour la session 2011 un concours sur titres avec épreuves d'accès au grade de :

PSYCHOLOGUE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE

pour les besoins exprimés par les Centres de Gestion de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Dordogne, du Gers, de la Gironde, des Landes, du Lot, des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Vienne

pour 58 POSTES

CONDITIONS D'ACCES :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude les candidats déclarés admis à un concours sur titres avec épreuves ouvert aux candidats titulaires :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie;

les candidats doivent en outre justifier de l'obtention :

a) soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;

b) soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

c) soit de l'un des diplômes suivants :

- 1 - Diplôme de psychopathologie de l'université d'Aix-Marseille, puis de l'université Aix-Marseille-I.
- 2 - Diplôme de psychopathologie de l'université de Besançon.
- 3 - Diplôme d'études psychologiques et psychosociales, option psychopathologie, de l'université de Bordeaux, puis de l'université Bordeaux-III, puis de l'université Bordeaux-II.
- 4 - Diplôme de psychologie pratique, option psychopathologie ou option psychopédagogie médico-sociale, de l'université de Clermont-Ferrand, puis de l'université Clermont-Ferrand-II.
- 5 - Diplôme de psychopathologie de l'université de Dijon.
- 6 - Diplôme de psychopathologie de l'université de Grenoble, puis de l'université Grenoble-II.
- 7 - Certificat d'études supérieures de psychologie pathologique de l'université Lille-III.
- 8 - Diplôme de psychologie pratique, option psychopathologie ou option psychopédagogie médico-sociale, de l'université de Lyon, puis de l'université Lyon-II.
- 9 - Diplôme de psychopathologie et de psychologie appliquée de l'université de Montpellier, puis de l'université Montpellier-III.
- 10 - Diplôme de psychologie pathologique de l'université de Nancy, puis de l'université Nancy-II.
- 11 - Diplôme de psychologie pathologique de l'institut de psychologie de l'université de Paris.
- 12 - Diplôme de psychopédagogie spéciale de l'institut de psychologie de l'université de Paris.
- 13 - Diplôme de psychologie de l'université Paris-V.
- 14 - Diplôme de psychologue clinicien de l'université Paris-VII.
- 15 - Certificat d'études supérieures de psychologie pathologique de l'université Paris -X.
- 16 - Diplôme de psychopathologie de l'université de Rennes, puis de l'université Rennes -II.
- 17 - Certificat d'études supérieures de psychologie pathologique de l'université de Strasbourg, puis de l'université Strasbourg I.
- 18 - Diplôme de psychopathologie de l'université de Toulouse, puis de l'université Toulouse -II.
- 19 - Diplôme de psychologue praticien délivré jusqu'au 31 décembre 1969 par l'Institut catholique de Paris.
- 20 - Diplôme de psychopathologie clinique délivré depuis le 1^{er} janvier 1970 par l'Institut catholique de Paris.

2° De diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés ci-dessus, dans les conditions fixées par l'article 1^{er} du décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié. Cette équivalence est délivrée par le Ministère de l'enseignement supérieur.

En outre le décret n°2005-97 du 3 février 2005 complétant le décret n°90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue étend la comparaison des diplômes étrangers à :

- la licence visée au 1°) et au master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- la licence mention psychologie et au master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

3° Du diplôme de psychologie du travail délivré par le Conservatoire national des arts et métiers ;

4° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ;

5° Du diplôme d'État de conseiller d'orientation psychologue.

GC/PR – 26/08/2010

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

(CATEGORIE B)

PAR ARRETE EN DATE DU 26.08.2010,

LE CENTRE DE GESTION DU TARN

Organise à Albi, le Jeudi 3 Février 2011

En convention avec les Centres de Gestion de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Lot et du Tarn et Garonne

**UN CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC EPREUVES
POUR L'ACCES AU GRADE D'INFIRMIER TERRITORIAL**

POUR 60 POSTES

Ce concours est ouvert aux candidats(es) titulaires soit :

- du Diplôme d'Etat d'infirmier,
- du Diplôme d'Etat d'infirmier de secteur psychiatrique,
- d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier,

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT A DEMANDER PAR ECRIT AU :
CENTRE DE GESTION DU TARN, 188 RUE DE JARLARD . 81000 ALBI
(JOINDRE UNE ENVELOPPE FORMAT A4 LIBELLEE A VOS NOM ET ADRESSE, TIMBREE A 2,26 €)
du 9 novembre au 1er décembre 2010 minuit (le cachet de la poste faisant foi)

A RETIRER SUR PLACE AU CDG 81 OU A TELECHARGER SUR LE SITE : « www.cdg81.fr »
du 9 novembre au 8 décembre 2010 (jusqu'à 16 h 45 sur place, minuit sur le site)

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION AU CENTRE DE GESTION DU TARN :
Le 16 décembre 2010 jusqu'à 16 h 45 (sur place) ou minuit (par courrier)

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service concours
au numéro suivant : 05.63.60.16.62

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

PAR ARRETE EN DATE DU 26 Août 2010

LE CENTRE DE GESTION DU TARN

Organise à Albi, le Mercredi 16 Mars 2011

L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Pour l'accès au grade

D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL de 1ère Classe

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Cet examen est ouvert aux Adjoint Administratifs territoriaux de 2ème classe ayant atteint le 4ème échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade.
Les candidats peuvent subir les épreuves de cet examen professionnel au plus tôt 1 an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription sur le tableau d'avancement de grade.

EPREUVES DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Les examens professionnels pour le recrutement en qualité d'adjoint administratif territorial de 1ère classe comportent les épreuves suivantes :

1° Une épreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents (durée : une heure trente ; coefficient 2).

Sont autorisés à se présenter à l'épreuve orale les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.

2° Un entretien destiné à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Cet entretien débute par une présentation par le candidat de son expérience professionnelle sur la base d'un document retraçant son parcours professionnel et suivie d'une conversation. Ce document, établi conformément au modèle fixé par arrêté du ministre chargé des collectivités locales, est fourni par le candidat au moment de son inscription et remis au jury préalablement à cette épreuve (durée : quinze minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 3).

Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes (après application des coefficients) est inférieure à 10.

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT A DEMANDER PAR ECRIT AU :

CENTRE DE GESTION DU TARN, 188 RUE DE JARLARD, 81000 ALBI

(JOINDRE UNE ENVELOPPE FORMAT A4 LIBELLEE A VOS NOM ET ADRESSE, TIMBREE A 2,26 €)
du 28 septembre au 20 octobre 2010 minuit (le cachet de la poste faisant foi)

A RETIRER SUR PLACE AU CDG 81 OU A TELECHARGER SUR LE SITE : « www.cdg81.fr »
du 28 septembre au 27 octobre 2010 (jusqu'à 16 h 45 sur place, minuit sur le site)

DATE DE DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION AU CENTRE DE GESTION DU TARN :

Le 4 novembre 2010 jusqu'à 16 h 45 (sur place) ou minuit (par courrier)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service concours
au numéro suivant : 05.63.60.16.62

**CALENDRIER PREVISIONNEL
CONCOURS ET EXAMENS 2011 ORGANISES
EN CONVENTION AVEC D'AUTRES DEPARTEMENTS**

Pour ces concours et examens organisés en convention, les candidats doivent s'inscrire directement auprès du cdg organisateur.

FEDERATION ADMINISTRATIVE		
CONCOURS	PERIODE D'INSCRIPTION PREVISIONNELLE	CDG ORGANISATEUR
<p>Catégorie A</p> <p align="center"><i>Concours d'Attaché Territorial</i></p> <p><u>Spécialités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Administration Générale ♦ Gestion secteur sanitaire ♦ Urbanisme 	<p align="center"><u>PERIODE D'INSCRIPTION</u> du 24 Mai au 22 Juin 2011</p> <p align="center"><u>date limite de dépôt des dossiers</u> 30 Juin 2011</p> <p align="center"><u>Epreuves écrites</u> 16 Novembre 2011</p>	<p align="center">CDG 33 Immeuble Emeraude 12, rue du Cardinal Richaud 33049 BORDEAUX CEDEX</p> <p align="center">☎ 05.56.11.94.30</p> <p align="center">Site internet : www.cdg33.fr</p>
<p>Catégorie B</p> <p align="center"><i>Concours de Rédacteur Territorial</i></p>	<p align="center"><u>PREINSCRIPTION EN LIGNE sur www.cdg31.fr</u> ou retrait sur place du 15 mars au 13 Avril 2011</p> <p align="center"><u>Retrait des dossiers d'inscription</u> par voie postale du 15 Mars au 6 Avril 2011 minuit, le cachet de la poste faisant foi</p> <p align="center"><u>date limite de dépôt des dossiers</u> 21 Avril 2011 à 17 h, à l'accueil du CDG 31 ou à minuit, le cachet de la poste faisant foi</p> <p align="center"><u>Epreuves écrites</u> 14 Septembre 2011</p>	<p align="center">CDG 31 1 rue Marconi BP 94424 31405 TOULOUSE CEDEX 4</p> <p align="center">☎ 05.62.47.96.00</p> <p align="center">Site internet : www.cdg31.fr</p>

EXAMENS	PERIODE D'INSCRIPTION PREVISIONNELLE	CDG ORGANISATEUR
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Catégorie A <i>Examen professionnel d'Attaché Principal (avancement de grade)</i>	PREINSCRIPTION EN LIGNE sur www.cdg31.fr ou <u>retrait sur place</u> du 4 Janvier au 2 Février 2011 <u>Retrait des dossiers d'inscription</u> <u>par voie postale</u> du 4 Janvier au 25 Janvier 2011 minuit, le cachet de la poste faisant foi <u>date limite de dépôt des dossiers</u> 10 Février 2011 à 17 h à l'accueil du CDG 31 ou à minuit, le cachet de la poste faisant foi Epreuve écrite 12 Avril 2011	CDG 31 1 rue Marconi BP 94424 31405 TOULOUSE CEDEX 4 ☎ 05.62.47.96.00 Site internet : www.cdg31.fr
Catégorie B <i>Examen professionnel Rédacteur Chef (avancement de grade)</i>	PERIODE D'INSCRIPTION du 11 Janvier au 9 Février 2011 <u>Date limite de dépôt des dossiers</u> 17 Février 2011 Epreuve écrite 10 Mai 2011	CDG 32 Maison des communes 41, rue Jeanne d'Albret BP 2 32001 AUCH CEDEX ☎ 05.62.60.15.00 Site internet : www.cdg32.fr
FILIERE TECHNIQUE		
Catégorie C <i>Examen professionnel d'Agent de Maîtrise (promotion interne)</i>	PERIODE D'INSCRIPTION du 13 Juillet au 8 Septembre 2010 <u>Date limite de dépôt des dossiers</u> 16 Septembre 2010 Epreuve écrite 19 Janvier 2011	CDG 82 23 Bd Vincent Aurioi 82000 MONTAUBAN ☎ 05.63.21.62.00 Site internet : www.cdg82.fr